

# L'inclusion des personnes autistes : définition et solutions possibles

Cette vidéo traite de l'inclusion des personnes autistes. Aujourd'hui, la société reste peu ou moins accessible aux personnes autistes du fait de leur handicap, comme par exemple aller à l'école ou trouver un emploi. Cette courte vidéo a pour objectif de définir ce qu'est l'inclusion et expliquer la situation des personnes autistes ainsi que les solutions possibles.

On assiste depuis quelques années à une évolution sémantique qui remplace de plus en plus le terme intégration par celui d'inclusion. Le concept d'intégration a été contesté, en particulier en raison des restrictions qu'il supposait quant à la place accordée aux personnes handicapées dans la société.

Le développement du terme d'inclusion montre donc une évolution du regard porté par la société sur le handicap. Et donc l'inclusion des personnes autistes devrait permettre de changer de regard sur l'autisme.

Le concept d'inclusion vient de la culture anglo-saxonne, il est lié aux mouvements des droits humains concernant les personnes porteuses de handicaps. Ces mouvements ont vu le jour et se sont développés dans les années 1970. Le concept d'inclusion insiste sur la place de « plein droit » de toutes les personnes dans la société, quelles que soient leurs caractéristiques.

Avec l'intégration, c'est à la personne avec un handicap de s'adapter ou se réadapter à la société, notamment par l'intermédiaire de structures ou de services spécialisés qui visent à rétablir ou compenser ses fonctions dites défaillantes du fait du handicap. La société dans son ensemble ne change pas. Si elle espère s'intégrer, la personne doit se normaliser, faire l'effort de s'ajuster au système existant.

L'inclusion, cherche en premier lieu à modifier la société. Elle a pour objectif de rendre accessible à tous le plus de services de droit commun possible comme la scolarisation, la citoyenneté, l'emploi, la santé, les loisirs...

D'autres encore, comme Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique qui a écrit l'ouvrage *Il n'y a pas de citoyens inutiles* et à qui on doit la fameuse charte, pense qu'il faut dépasser cette notion d'inclusion au profit d'une « société accueillante et accompagnante » (interview Socialter de février 2019). Pour lui la notion d'inclusion n'est qu'un moyen pour la société de se déculpabiliser d'avoir en première

intention exclu des personnes. L'objectif serait de ne pas exclure les personnes.

---

Références :

Blog Hoptoys

L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourd Jean-Yves Le Capitain Dans Empan 2013/1 (n° 89)